



Le C'est-à-Dire !

Journal de l'association

Régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie

Décembre 2012 N° 49 - 12^e année

Bonnes fêtes

Sommaire

- Une nouvelle roue au moulin de Goulet (61) 2
- Dernier Conseil d'Administration-septembre 2012 3
- Moulin à blé de Vitrai-sous-L'Aigle (61) 4
- Il nous a quittés ! 4
- Quelques dates à retenir 4
- Continuité écologique-Classement des cours d'eau 5
- Patrimoine industriel du Calvados (14) 6
- Des hommes, des carrières, une histoire ... 7
- Lectures 7
- Salon International du Patrimoine (75) 8
- Cotisations 2013 8

Éditorial

Chers Amis.

Voilà encore une année qui se termine et toujours une épée de Damoclès sur nos seuils, pourtant une lueur d'espoir vient de conforter notre démarche de sauvegarde toujours animée par le bon sens. La FFAM vient d'obtenir devant le Conseil d'Etat l'annulation partielle de la circulaire du 25 janvier 2010 sur le rétablissement de la continuité écologique. Certaines décisions prises actuellement ne respectent pas le contenu de la circulaire et s'éloignent des réalités environnementales. Par la décision du 14 novembre 2012 le Conseil d'Etat a apporté des précisions sur l'application de cette circulaire en réaffirmant, si besoin était, que les services de l'Etat ne peuvent intervenir sur les cours d'eau qu'en respectant scrupuleusement la législation et la réglementation. La bataille n'est pas gagnée...ce n'est qu'une victoire partielle, mais elle est symbolique, et cela nous encourage pour continuer le combat...

Par ailleurs la FFAM vient d'obtenir un rendez-vous avec la conseillère biodiversité de la Ministre de l'environnement pour préparer une table ronde concernant nos ouvrages hydrauliques.

La vigilance doit toujours être là, nous avons du mal à suivre nos dirigeants dans leurs décisions. Il y a quelques semaines un article paru dans les colonnes de « Ouest-France » disait qu'en 2040, 50% des besoins énergétiques seraient produits par l'hydraulique. Mais toujours dans ce même journal, quelques semaines plus tard, les pouvoirs publics refusaient l'exploitation de 4 ouvrages hydroélectriques sur la Vire. En réaction à ce projet d'exploitation, l'association « Manche Nature » a déposé un recours, par crainte des conséquences sur la circulation des sédiments et des espèces. Voilà encore un exemple où l'on met la charrue avant les bœufs, car nous ne connaissons pas les conséquences de l'impact de ces sédiments pollués dans nos estuaires et leur comportement sur la faune maritime.

Espérons que les erreurs comme celles des remembrements et des cultures intensives ne se reproduisent pas.

Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2013.

Serge Caprais
Président

Agenda

- Assemblée Générale de l'ARAM Basse-Normandie Le 23 mars 2013 à Blainville-sur-Mer (50)
- Le Congrès FFAM les 26-27 et 28 avril 2013
- Les Journées nationales des moulins les 14 - 15 et 16 juin 2013





SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE (75)

Pour la quatrième année consécutive la FFAM a tenu stand au SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL au Carrousel du Louvre du 8 au 11 novembre 2012.

Comme chaque année cet événement unique en France destiné à tous les acteurs du patrimoine devient le véritable rendez-vous des amateurs d'art et techniques de restauration. Plus de 250 exposants, (tailleur de pierre, couvreur, doreur, tapissier, ferronnier, potiers, graveurs, etc., de France et du monde entier).

Cette année la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme Madame Sylvia Pinel, est venue personnellement nous rendre visite sur le stand. Annie Bouchard la Présidente de la FFAM lui a fait découvrir l'importance de nos Associations de sauvegarde des Moulins et développé nos préoccupations sur l'application de la directive sur la continuité écologique de nos rivières.

De nombreux visiteurs se sont arrêtés au stand de la FFAM par curiosité, mais aussi pour rechercher des réponses à leurs problèmes: techniques de restauration, règlements d'eau, production d'électricité, etc.

La permanence totale sur le stand de La FFAM a été assurée par des bénévoles venus des quatre coins de France.



Annie en pleine action avec Madame la Ministre



Le stand

Association Régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie

30, rue de la Maindochère
50300 SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES

**

Président

Tél : 02 33 58 59 83

E-mail :

moulinsbasnormands@irisee.fr

**

Secrétariat :

Monique et Alain Breteau

Tél : 02 33 27 01 57

E-mail :

arambn@irisee.fr

**

Site Internet :

Moulins.bas.normands.free.fr

**

Membre de la FFAM,
Fédération Française des Associations
de sauvegarde des Moulins

**

Comité de rédaction :

Serge Caprais, Annie Bouchard, Bernard
Derivry & Bernard Leprêtre

**

Impression numérique :

Imprimerie Demortreux-Le Cornec

ZA la Mercerie BP 86

14503 VIRE

Tel : 02 31 68 02 07

ISSN 2259-2180

Dépôt légal: décembre 2012

COTISATIONS 2013

Comme chaque année à la même époque, nous joignons à ce numéro votre bulletin de renouvellement d'adhésion pour l'année à venir. Merci de nous en faire retour dûment rempli, dès que possible ; vous éviterez ainsi du travail à nos bénévoles.

Merci de votre fidélité.



L'Association Régionale des Amis des moulins de Basse-Normandie, dont Serge Caprais est votre président, n'a pas changé de nom! ne vous laissez pas surprendre par quelque association qui se présenterait comme étant votre association de moulins!

Bienvenue aux nouveaux qui nous ont rejoints cet été !

Quant aux quelques-uns (très peu nombreux...) qui n'ont pas renouvelé leur abonnement 2012... nous espérons qu'ils vont bien, et nous leur offrons ce numéro de décembre de notre bulletin *Le C'est-à-Dire* !

« Rendez-vous en 2013 »



Attention ! Pensez à retourner votre bulletin d'adhésion au secrétariat de l'ARAM B-N :



Monique Breteau Moulin de Groutel 61250 Sémallé